

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 46

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES

OBJET

Politique Publique des Ports - Aide au développement des activités portuaires -
3ème répartition 2016 - Carenes

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Transports et des Ports
04.13.31.02.09**

PRESENTATION

Lors de sa séance du 25 mars 2016, le Conseil Départemental a voté des crédits pour un programme d'intervention dans les ports départementaux au titre de l'exercice 2016, dont un volet est consacré au financement de diverses actions de développement des activités maritimes (politique non obligatoire).

Ce volet permet de soutenir la réalisation d'études ou d'équipements nécessaires aux organismes maritimes pour assurer l'exploitation et le développement d'activités liées à la mer.

Dans ce cadre, je soumetts à votre approbation la demande de subvention présentée par l'association Carènes.

CARENES

Por-00072

Depuis près de 30 ans, l'association Carènes a pour but la protection et à la mise en valeur du patrimoine maritime méditerranéen. Une soixantaine d'adhérents mène également des actions visant à la diffusion de la connaissance en la matière : initiation à la navigation de plaisance sur des embarcations traditionnelles, chantiers de restauration de bateaux traditionnels, organisation et participation à des manifestations nautiques, recherches historiques.

CARENES souhaite remettre en état 4 bateaux de l'association "Le Riva", "Le Ponant", "L'Île Verte" et "Le Corsaire". La rénovation, estimée à 5 400 euros, concerne l'achat de matériels et matériaux spécifiques à ces travaux. Ces bateaux sont dépositaires de l'identité culturelle de notre région et constituent un élément valorisant par leur attrait touristique.

Les bénévoles de Carènes ayant la compétence et le savoir-faire en la matière effectueront les travaux de rénovation – estimés à 200 heures de travail - au sein de l'atelier de l'association.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- Autofinancement : 1 500 euros
- Conseil Départemental : 2 500 euros
- Dons, sponsors : 1 400 euros

5 400 euros

L'association n'a pas fait l'objet d'un audit du Conseil Départemental.

Elle n'a jamais bénéficié d'une subvention d'investissement.

Pour permettre à Carènes de poursuivre ses activités et ses actions en faveur du maintien des bateaux de tradition, je vous propose de bien vouloir lui allouer une subvention d'investissement de **2 500 euros** pour la rénovation de ses bateaux de tradition.

INCIDENCE FINANCIERE

La dépense totale correspondante, soit 2 500 euros, sera engagée sur l'A.P. n° 2014 – 10039L et imputée de la façon suivante :

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'A.P.	Engagement A.P.
10039	1011818	Aide au développement des activités portuaires	204-64 - 20421	2014–10039L	2 500

PROPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Délégué aux Ports et au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL